

MARINE ROYALE.

PORT de Coulon

Conformément à l'ordre de M. le
Préfet maritime et à la Dépêche ministérielle
en date du 22 novembre 1841.

Monsieur Deralo (François-Denis-
Emmanuel - Pierre - Joseph - Antoine) Lieutenant
de Vaisseau est autorisé à s'absenter du port
pendant trois mois avec la jouissance des deux
tiers de sa solde, pour aller à

Coulon, le 20 Décembre 1841.
Le Capitaine de Vaisseau,
Major Général de la Marine p. int.



Mettler

Vu à la Majorité
le 7 - Mars 1842.

Le Major de la marine
Mettler

Surf. aux Revues,
Jon. des Officiers sans troupe.
Jacquemin

Surf. aux Revues
Jon. des Officiers sans troupe